

61

Commission permanente  
Séance du 21 novembre 2022



Rapporteur : M. MARCHAND

47265

23 - Culture

**Accord-cadre pour la fourniture de livres et de documents pour la médiathèque départementale et les services du Département d'Ille-et-Vilaine**

Le lundi 21 novembre 2022 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :**

Mme ABADIE (pouvoir donné à M. LE MOAL), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), M. BRETEAU (pouvoir donné à M. DELAUNAY), Mme COURTEILLE (pouvoir donné à Mme BILLARD), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme FÉRET (pouvoir donné à Mme SALIOT), M. GUÉRET (pouvoir donné à Mme BOUTON), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à M. PICHOT), Mme MERCIER (pouvoir donné à M. HOUILLOT), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à Mme BIARD), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h00.

**La Commission permanente**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 3 février 2022 relative à l'adoption du budget primitif ;

## Expose :

La Médiathèque départementale et les autres services du Département d'Ille-et-Vilaine réalisent des acquisitions d'imprimés, de documents sonores et audiovisuels par le biais du marché : fourniture de livres et de documents pour la Médiathèque départementale et les services du Département d'Ille-et-Vilaine (10 lots). Ces accords-cadres arrivent à échéance le 31 décembre 2022.

Un nouvel appel d'offres ouvert européen a été lancé conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

Les accords-cadres (avec des montants maximums) sont passés en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Ils donneront lieu à l'émission de bons de commande.

Les prestations sont réparties en 10 lot(s) :

lot 01 - documentaires pour adultes et pour la jeunesse

lot 02 - ouvrages de fiction pour adultes (sauf bd)

lot 03 - ouvrages de fiction pour la jeunesse (sauf bd)

lot 04 - bandes dessinées pour adultes et pour la jeunesse

lot 05 - documents en langues étrangères

lot 06 - documents sonores

lot 07 - documents audiovisuels (dvd)

lot 08 - jeux vidéo

lot 09 - ouvrages pour adultes et pour la jeunesse pour le service animation, pour les achats sur projet, pour les livres à réalité augmentée et pour les fonds adaptés aux publics en situation de handicap et d'illettrisme de la Médiathèque départementale

lot 10 - ouvrages pour adultes et pour la jeunesse pour les autres services du Département.

Chacun des accords-cadres prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 pour la période initiale. Ils seront reconduits tacitement jusqu'à leur terme.

Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3 et est précisé ci-après :

1<sup>ère</sup> période de reconduction : du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024,

2<sup>ème</sup> période de reconduction : du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

3<sup>ème</sup> période de reconduction : du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Le montant annuel pour l'ensemble des lots est estimé à 314 300,00 € HT soit 1 257 200 € pour la durée totale de l'accord-cadre.

Le montant des dépenses sera prévu au budget 2023 en fonctionnement sur les lignes 011-313-6065 et 011-313-611.12- p122.

Lors de la séance du 27 septembre 2022, la commission d'appel d'offres a décidé :

Pour le lot n°1 (documentaires pour adultes et pour la jeunesse) : d'attribuer l'accord-cadre à la librairie Le Failler pour un montant maximum annuel de 41 000,00 € HT.

Pour le lot n°2 (ouvrages de fiction pour adultes (sauf bd)) : d'attribuer l'accord-cadre à la librairie Dialogues pour un montant maximum annuel de 34 000,00 € HT.

Pour le lot n°3 (ouvrages de fiction pour la jeunesse (sauf bd)) : d'attribuer l'accord-cadre à la librairie la Courte Echelle pour un montant maximum annuel de 42 000,00 € HT.

Pour le lot n°4 (bandes dessinées pour adultes et pour la jeunesse) : d'attribuer l'accord-cadre à la librairie M'Enfin pour un montant maximum annuel de 34 000,00 € HT.

Pour le lot n°5 (documents en langues étrangères) : d'attribuer l'accord-cadre à la librairie Abrakadabra pour un montant maximum annuel de 3 800,00 € HT.

Pour le lot n° 6 (documents sonores) : d'attribuer l'accord-cadre à la société RDM Vidéo pour un montant maximum annuel de 14 500,00 € HT.

Pour le lot n° 7 (documents audiovisuels (dvd)) : d'attribuer l'accord-cadre à la société ADAV pour un montant maximum annuel de 56 000,00 € HT.

Pour le lot n° 8 (jeux vidéo) : d'attribuer l'accord-cadre à la société RDM Vidéo pour un montant maximum annuel de 12 000,00 € HT.

Pour le lot n°9 (ouvrages pour adultes et pour la jeunesse pour le service animation, pour les achats sur projet, pour les livres à réalité augmentée et pour les fonds adaptés aux publics en situation de handicap et d'illettrisme de la Médiathèque départementale) : d'attribuer l'accord-cadre à la librairie dialogues pour un montant maximum annuel de 53 000,00 € HT.

Pour le lot n°10 (ouvrages pour adultes et pour la jeunesse pour les autres services du Département) : d'attribuer l'accord-cadre à la librairie le Forum du livre pour un montant maximum annuel de 24 000,00 € HT.

### Décide :

**- d'autoriser le Président, dans le cadre de la consultation lancée pour la fourniture de livres et de documents pour la médiathèque départementale et les services du Département d'Ille-et-Vilaine, à signer les accords-cadres à bons de commande suivants :**

| N° du lot | OBJET   | Montant maximum annuel HT | Titulaire   |
|-----------|---|---------------------------|---|
| LOT 1     | Documentaires pour adultes et pour la jeunesse  | 41 000,00 €               | LIBRAIRIE LE FAILLER<br>8-14 rue St Georges<br>35000 RENNES |
| LOT 2     | Ouvrages de fiction pour adultes (sauf bd)  | 34 000,00 €               | LIBRAIRIE DIALOGUES<br>Parvis Kermarec<br>29200 BREST       |
| LOT 3     | Ouvrages de fiction pour la jeunesse (sauf bd)  | 42 000,00 €               | LA COURTE ECHELLE<br>26 rue Vasselot<br>35000 RENNES        |
| LOT 4     | Bandes dessinées pour adultes et pour la jeunesse   | 34 000,00 €               | M ENFIN<br>13 rue Victor Hugo<br>35000 RENNES               |
| LOT 5     | Documents en langues étrangères   | 3 800,00 €                | ABRAKADABRA<br>8 av Marie Curie<br>38500 VOIRON             |
| LOT 6     | Documents sonores   | 14 500,00 €               | RDM VIDEO<br>125/127 Bd Gambetta<br>95110 SANNOIS           |
| LOT 7     | Documents audiovisuels (dvd)  | 56 000,00 €               | ADAV<br>41 rue des envierges<br>75020 PARIS                 |
| LOT 8     | Jeux vidéo  | 12 000,00 €               | RDM VIDEO<br>125/127 Bd Gambetta<br>95110 SANNOIS           |
| LOT 9     | Ouvrages pour adultes et pour la jeunesse pour le service animation, pour les achats sur projet, pour les livres à réalité augmentée et pour les fonds adaptés aux publics en situation de handicap et d'illettrisme de la Médiathèque départementale | 53 000,00 €               | LIBRAIRIE DIALOGUES<br>Parvis Kermarec<br>29200 BREST       |
| LOT 10    | Ouvrages pour adultes et pour la jeunesse pour les autres services du Département   | 24 000,00 €               | FORUM DU LIVRE<br>9 rue de la Visitation<br>35000 RENNES    |

## Vote :

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 24 novembre 2022

ID : CP20220845

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation